

31^{ème} Concours international arturbain.fr sur le thème

**“ Transition écologique, NOUVEAUX USAGES :
Les Territoires dans leur diversité sont porteurs de solutions.”**

suivi de la remise des
Bourses de l'Art urbain
attribuées aux jeunes professionnels du cadre de vie

Louis MOUTARD, Président
et les membres du Conseil d'Administration de l'Art Urbain dans les Territoires
vous invitent à assister à l'exposition et à la remise des prix

Lundi 24 juin 2024 à 16h

Paris La Défense
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Ministère du Logement et de l'Habitat durable
Grande Arche de la Défense - Paroi SUD Ségur - 92055 LA DEFENSE CEDEX

Métro 1 ou RER A : La Défense - Grande Arche

en présence des représentants des équipes lauréates



Togo



Cameroun



Pologne



Italie

Consultez les esquisses lauréates et réservez votre place sur www.arturbain.fr

Entrée libre. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'accueil

Avec le soutien des mécènes de L'Art Urbain dans les Territoires :





Association pour la promotion de l'Art urbain

L'association « L'Art urbain dans les territoires », fondée le 1er octobre 1984 et reconnue d'utilité publique, a pour but de promouvoir l'aménagement urbain durable des villes, bourgs et villages. L'Art urbain est défini comme étant « l'ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer la qualité du cadre de vie avec un souci d'évaluation de la **qualité architecturale**, de la **vie sociale** et du **respect de l'environnement**. »

Le choix d'un thème annuel de réflexion en faveur du développement durable et l'organisation de manifestations publiques sur ce thème, illustrant la définition de l'Art urbain, procurent des exemples de réalisations, des contributions d'orientation professionnelles et des projets prospectifs d'universitaires. Ils permettent de présenter une synthèse de ces manifestations dans un dossier pédagogique pour informer un large public.

Le **Concours international arturbain.fr** est ouvert aux équipes pluridisciplinaires d'enseignants et d'étudiants des écoles et universités d'architecture et d'urbanisme, d'ingénierie, de paysage, de design d'espace... Ces équipes proposent un projet ancré sur les enjeux d'un site existant.

Cette soirée de remise des prix est également l'occasion de décerner les **Bourses de l'Art urbain** aux jeunes professionnels titulaires des meilleurs projets de fin d'études.

Thème du Concours international 2023-2024 : " Transition écologique, NOUVEAUX USAGES : Les Territoires dans leur diversité sont porteurs de solutions. "

Les échanges entre le public et les invités, lors des deux tables rondes précédant la remise des prix, ont révélé les paradoxes et les pistes d'avenir proposés par les opérations primées en Novembre.

Les sociétés EQUANS Aire Nouvelle, EDF, l'IEIF, l'Ordre des architectes, la Fédération française des paysages, la ville des Mureaux, Terres et Valeurs, le journaliste Laurent Miguet du Moniteur... et des membres de l'AUT se sont retrouvés en Mars 2023 pour mettre en évidence ces paradoxes et enrichir le débat.

Le Prix National 2023 s'enrichira du 40ème anniversaire de notre Association, il continuera d'explorer le thème sur la transition écologique en l'orientant sur les pistes précédemment évoquées et particulièrement sur le rôle des Territoires dans cette transition. Ces Territoires, quelle que soit leur échelle, sont porteurs de l'évolution des usages dans la manière d'habiter et de vivre aujourd'hui dans les villes, bourgs et villages.

Après le confinement de 2020 et les suites de la pandémie, est apparu dans les médias un manque d'attraction des villes au profit de la ruralité, mais des études récentes relativisent cette « transhumance » urbaine au profit des campagnes, même si un desserrement des habitants des centres-villes au profit des périurbanisations est réel : coûts moindres, plus grandes surfaces à vivre, proximité avec la nature, meilleure qualité de l'air, moins de nuisances sonores... Résider dans un habitat individuel, vivre à proximité d'aménités environnementales reste fortement plébiscité par les habitants des villes.

Comment conjuguer ces souhaits avec les objectifs de la transition écologique et l'urgence à répondre au changement climatique et à la réalité d'une économie d'inflation ?

Face à ces paradoxes, des solutions se mettent en place progressivement dans les territoires. Elles répondent à l'évolution des usages et des pratiques.

Ce qui est factuel :

Les coûts des matières premières explosent.

Celui des matériaux et celui de l'énergie s'envolent malgré les effets de régulation.

L'eau devient une denrée précieuse.

Les taux d'intérêt des prêts bancaires remontent.

La sobriété foncière impliquée par l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » à l'horizon 2050, modifie considérablement les habitudes et les savoir-faire professionnels.

Les nouvelles réglementations énergétiques surenchérisent les coûts de transformation des logements existants et le coût des logements neufs.

Les procédures d'autorisation de projets se complexifient et rallongent les délais d'engagement de faire.

Le coût des mobilités électriques reste très élevé et encore peu accessible à une grande partie de la population malgré les aides et incitations...

La congestion des transports urbains ne cesse de croître.

Parallèlement de nouveaux usages se confortent :

Le télétravail amène à repenser la nécessité de proximité entre lieu de travail et résidence. Il repose notamment la question du tertiaire, de la transformation de bureaux en logements et celle des équipements existants.

Le commerce périphérique de la grande distribution est en pleine mutation avec le e-commerce.

Les déplacements du quotidien en mobilités douces se développent dans les villes comme dans les campagnes.

Les mobilités individuelles décarbonées et partagées, se développent.

Les mobilités collectives entre les centres et les périphéries se renforcent.

La cohabitation et les espaces communs réapparaissent... Gîtes, maisons de famille, co-living, tiers-lieux, maisons intergénérationnelles, buanderies communes...

La production agricole de proximité et les circuits courts se renforcent.

Le recyclage des matériaux dans la construction comme dans d'autres secteurs se conforte.

L'utilisation des éco-matériaux et des matériaux biosourcés est intégrée dans les bilans carbone des constructeurs et des investisseurs.

Comment l'art d'aménager les territoires apportera-t-il sa contribution pour répondre à ces paradoxes et ces évolutions d'usage ?

Comment la pluridisciplinarité des métiers facilitera-t-elle la conception et la mise en œuvre de ces aménagements et transformations des territoires ?

Comment les nouvelles pratiques professionnelles (constructions hors sites, mutualisation des métiers et objectifs, énergies, mobilités, sobriété, paysages, sols, biodiversité et bas carbone) feront-elles baisser les coûts et les charges pour les habitants ?

Thème du prochain Concours 2024-2025 :

Habiter heureux dans les villes, bourgs et villages
Un sujet d'adaptation des programmes aux nouvelles données climatiques, économiques et sociales